



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITE FINANCIER

Cent treizième session

Rome, 8-12 mai 2006

**Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du
Commissaire aux comptes**

1. Le présent rapport, présenté au Comité financier pour examen, résume les progrès accomplis par l'Organisation en ce qui concerne l'application des recommandations du Commissaire aux comptes, telles qu'elles figurent dans la version in extenso du Rapport sur la vérification des comptes pour l'exercice 2002-2003 ou qui sont reprises des exercices précédents, mais n'avaient pas été appliquées intégralement au moment de la session précédente. Il donne également des informations sur l'état d'avancement de l'application des recommandations du Rapport du Commissaire aux comptes sur les voyages de service, qui a été soumis au Comité financier à sa cent dixième session en septembre 2005.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
QUESTIONS FINANCIÈRES				
Ajustements a posteriori du Bilan provisoire				
Je recommande que l'Organisation évalue les possibilités de réduire les ajustements a posteriori du bilan provisoire et, quand ces ajustements deviennent inévitables, veille à ce qu'ils soient appuyés par une procédure formelle de signature.	Importante	Avant la clôture des comptes 2004-2005	L'Organisation s'efforce de réduire le plus possible les ajustements a posteriori du bilan provisoire et a fait le nécessaire pour qu'ils soient appuyés par une procédure formelle de signature. Situation: activité achevée.	Cette question sera examinée lors de la vérification des états financiers de 2004-2005.
Liquidités et dépôts bancaires				
Je recommande que l'Organisation poursuive ses efforts en matière de rapprochement bancaire et apure les postes en suspens dans des délais précis.	Mérite attention	Avant la clôture des comptes 2004-2005	Des efforts considérables ont été consacrés au suivi et à l'apurement des anciens postes en suspens en 2004 et 2005. Le rapprochement des postes est partie intégrale du processus de rapprochement bancaire, qui se poursuivra en permanence. Situation: activité terminée.	Cette question sera examinée lors de la vérification des états financiers de 2004-2005.

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
Comptes créditeurs et débiteurs				
Je recommande que l'Organisation prenne des mesures visant à ajuster dans des délais précis les avances pour frais de voyage exigibles versées aux consultants. Une attention particulière doit être portée aux consultants dont les contrats sont arrivés à expiration.	Importante	Avant la clôture des comptes 2004-2005	Des états comptables mensuels pour les consultants ont été établis pour la période de novembre et décembre 2005 et continueront à être préparés régulièrement, conformément au plan global et aux stratégies décidées pour l'apurement des montants à recouvrer. Une analyse est en cours en ce qui concerne la recherche et l'apurement des montants antérieurs à recouvrer et l'ajustement des soldes conformément aux recommandations. Des procédures et systèmes sont à l'examen, en particulier pour veiller au respect strict et au traitement en temps voulu des avances sur frais de voyage des consultants. Situation: L'élément des états comptables mensuels a été mis en œuvre. L'apurement se poursuit conformément au plan global. Achèvement prévu: avant la clôture des comptes 2004-2005.	Cette question sera examinée lors de la vérification des états financiers de 2004-2005.

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
Je recommande que l'Organisation mette en place un mécanisme d'un bon rapport coût-efficacité pour suivre les comptes de compensation figurant dans les comptes débiteurs et dans les comptes créditeurs et ajuster les anciens postes.	Mérite attention	Avant la clôture des comptes 2004-2005	Des efforts considérables ont été déployés pour suivre et ajuster les comptes de compensation en 2004. Bon nombre de ces comptes sont nécessaires parce que les applications existantes ne sont pas complètement intégrées. Le projet de remplacement de la comptabilité de terrain et le projet d'états de paie du système de gestion des ressources humaines offrent à l'Organisation l'occasion d'intégrer davantage ces applications et d'examiner les modules comptables de façon à limiter le nombre de comptes de compensation nécessaires. Situation: en cours d'exécution. Achèvement prévu: fin 2006.	Cette question sera examinée lors de la vérification des états financiers de 2004-2005.
Manuel de procédures comptables de l'Organisation				
Je recommande que l'Organisation termine le manuel de procédures comptables en priorité car les systèmes et procédures de comptabilité ont subi des changements importants dus à l'introduction de nouveaux systèmes automatisés pour de nombreuses procédures.	Mérite attention	2004-2005	Toutes les procédures financières et comptables correspondantes, les règles et règlements administratifs qui, ensemble, constitueront un manuel de comptabilité complet de l'Organisation, sont actuellement à l'examen. Les sections pertinentes du Manuel sont actuellement révisées pour ne contenir que le matériel relevant des	Il est recommandé d'attendre l'obtention de progrès ultérieurs.

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
			politiques et règlements d'ordre général. Les procédures et la documentation correspondante sont actuellement préparées pour toutes les unités opérationnelles et sont publiées dès leur mise au point sur l'Intranet de la FAO, qui est utilisé pour communiquer aux groupes d'utilisateurs la documentation qui fait autorité en matière de politiques et de procédures. La documentation publiée à ce jour concerne notamment les procédures et guides pratiques pour les comptes créditeurs, les comptes débiteurs, les montants exigibles du personnel et l'accès aux systèmes. Des descriptions des comptes expliquant l'utilisation des comptes du grand livre et des questions fréquentes ont également été publiées pour plusieurs éléments. Les travaux à ce sujet sont déjà en cours et devraient se poursuivre en 2005-2006 avec la publication des diverses sections pendant cette période au fur et à mesure qu'elles seront achevées. Situation: en cours d'exécution. Achèvement prévu: fin 2006.	

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
PROCESSUS BUDGÉTAIRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL ORDINAIRE				
Formulation d'indicateurs				
Je recommande que l'Organisation établisse un document d'orientation pour la formulation de valeurs cibles cohérentes, réalistes et vérifiables pour chaque indicateur au niveau des grands produits de toutes les entités de programme. Il faudra, pour formuler ces indicateurs, renforcer les compétences dans les départements techniques et le Bureau du programme, du budget et de l'évaluation devra jouer rôle de catalyseur à cet égard.	Mérite attention	2004-2005	Des améliorations progressives des indicateurs au niveau des principaux produits sont prises en compte lors de la formulation d'entités de programme nouvelles et révisées dans le PTB révisé 2006-2007 (qui doit être examiné lors des sessions de mai 2006 du Comité du Programme et du Comité financier). Dans ce contexte, deux réunions d'information ont été organisées pour les gestionnaires de programmes. Les futures initiatives de formation à la formulation des programmes viseront à améliorer les compétences des fonctionnaires en matière de formulation d'indicateurs. Les gestionnaires de programmes apprendront à améliorer les indicateurs à partir des retours d'informations issus des autoévaluations et des évaluations indépendantes. Situation: en cours d'exécution. Achèvement prévu: mesure permanente.	Il s'agit d'un processus permanent. Cependant, étant donné les progrès déjà réalisés lors de la préparation du PTB 2006-2007, la recommandation peut être considérée comme appliquée.

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
Informatisation du processus budgétaire (PIRES)				
Je recommande d'intensifier les efforts déployés pour mettre en place les modules aux dates prévues. Je recommande aussi que l'on continue de s'informer régulièrement des réactions des utilisateurs afin de déterminer leurs besoins en matière de formation.	Mérite attention	2004-2005	L'élaboration et la mise en œuvre des adjonctions et améliorations qu'il est prévu d'apporter au PIRES ont été achevées comme prévu à la fin de 2005, conformément à un plan de travail convenu avec le Groupe de travail interdépartemental sur le PIRES, qui donne des avis à l'équipe chargée du PIRES sur les besoins fonctionnels des utilisateurs. La maintenance et un développement supplémentaire limité du système sont prévus dans le cadre du budget ordinaire de PBE. Situation: activité achevée.	La recommandation peut être considérée comme appliquée.
Ressources budgétaires par région				
Je recommande que l'Organisation fasse en sorte que tous les départements suivent une méthodologie uniforme établie par le Bureau du programme, du budget et de l'évaluation, afin d'améliorer la qualité et la fiabilité des chiffres sur les ressources allouées aux programmes, par régions.	Mérite attention	2004-2005	Il est confirmé qu'une méthodologie claire et une procédure uniforme d'évaluation de la répartition géographique des ressources seront utilisées pour la préparation du PTB 2006-2007. Situation: activité achevée.	La recommandation peut être considérée comme appliquée.

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
PROGRAMME DE COOPÉRATION TECHNIQUE				
Comptabilité des dépenses du PCT: fonds réaffectés				
Je recommande que l'Organisation porte à l'attention des organes directeurs la pratique actuelle de « fonds réaffectés » y compris les dernières modifications apportées à ce processus. Je recommande par ailleurs de codifier et d'examiner les procédures comptables et d'établissement de rapports concernant le processus de « fonds réaffectés ». Les mécanismes de suivi seront réorientés afin qu'ils se conforment à ces procédures.	Fondamentale	Mai 2005	L'Organisation est en train d'examiner et de codifier les procédures de « fonds réaffectés », comme l'a suggéré le Commissaire aux comptes. Un groupe de travail composé de membres de TCOT, TCOM, AFF et PBE a été constitué et il proposera une description détaillée d'une nouvelle modalité de traitement des fonds réaffectés. Cette modalité sera fondée sur la proposition d'AFFC consistant à déplacer les projets du PCT pour les insérer dans la structure du budget du Programme ordinaire, ce qui facilitera grandement l'établissement des rapports et la gestion d'ensemble du processus des fonds réaffectés. Situation: examen en cours. Achèvement prévu: 2006.	La recommandation peut être considérée comme « en attente ».
Je recommande de prendre des mesures soutenues pour améliorer l'examen préalable des projets dans le pays afin de réduire le nombre de projets annulés. L'Organisation devrait aussi diffuser tous renseignements relatifs aux critères du Programme de	Mérite attention	2004-2005	Cette question a été pleinement prise en compte dans la réforme du PCT approuvée par les organes directeurs de la FAO en novembre 2005. Les représentants de la FAO sont maintenant appelés à procéder à un établissement officiel des priorités fondé sur	La recommandation peut être considérée comme appliquée.

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
coopération technique auprès des gouvernements des États Membres afin que les projets du PCT soient mieux formulés.			les Cadres nationaux sur les priorités à moyen terme. Cela supposera un dialogue volontaire avec les agents de contrepartie reposant sur les critères du PCT. Les Directives du PCT continueront à indiquer clairement les critères et procédures applicables à l'assistance au titre du PCT et elles seront à la disposition à la fois des représentants de la FAO et des gouvernements. En outre, ces derniers peuvent maintenant compter sur un mécanisme du PCT pour engager des consultants chargés d'aider si nécessaire à une bonne formulation des projets. Situation: activité achevée.	
Exécution des projets du PCT				
Région Europe				
Je recommande à l'Organisation de prendre des mesures concrètes pour réduire les retards d'exécution des projets dans la région Europe en développant les compétences des coordonnateurs nationaux des projets. L'Organisation devrait identifier les causes systématiques de ces retards et y remédier.	Importante	2004-2005	La situation par laquelle l'Organisation doit compter sur la capacité du PNUD et des agents nationaux de contreparties pour exécuter les projets du PCT est propre à la région Europe. Cependant, l'Organisation souscrit à la proposition du Commissaire aux comptes de mettre à la disposition des agents nationaux de contrepartie des lignes directrices détaillées et une formation,	La recommandation peut être considérée comme appliquée.

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
			compte tenu notamment de l'utilisation croissante des modalités d'exécution nationale. Le cas échéant, la formation des agents nationaux de contrepartie pourrait être incorporée à la conception du projet. De surcroît, l'Organisation examine actuellement les moyens de mieux faire connaître aux fonctionnaires du PNUD les modalités d'exécution du PCT. Dans l'intervalle, de fréquentes séances de mise au courant téléphonique des nouveaux coordonnateurs nationaux des projets ont été mises en place par le Bureau régional pour l'Europe. Le volet « Opérations » du Manuel sur le Programme de terrain a été publié sur le web au début de 2004. La possibilité de le mettre à la disposition des coordonnateurs nationaux des projets sera étudiée et il ne sera donc pas nécessaire de disposer de procédures particulières. De surcroît, l'Organisation est en train de mettre au point des Directives à l'intention des coordonnateurs nationaux de projets du PCT: un projet de texte a été préparé en 2005 et sera mis au point sur la base des décisions relatives à la décentralisation dans le	

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
			contexte de la nouvelle réforme de la FAO. Ces directives définissent les fonctions des coordonnateurs et comprennent aussi des outils de suivi de l'exécution des projets. La question des avances de liquidités opérationnelles aux coordonnateurs nationaux des projets (non fonctionnaires de l'Organisation) a été résolue en modifiant les dispositions générales applicables aux projets du PCT. Situation: les options à l'examen telles que la mise en œuvre ultérieure des propositions de réforme au Bureau régional pour l'Europe et au Bureau sous-régional pour l'Europe centrale et orientale, si elles sont approuvées par les organes directeurs, devraient avoir une incidence positive sur cette question. Achèvement prévu: mesure permanente.	

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
Projets d'urgence				
Je recommande d'améliorer les procédures de passation de marchés, afin que des intrants tels que les semences et les engrais soient mis à la disposition des projets d'urgence en temps utile.	Importante	Immédiat	La formation des fonctionnaires chargés des opérations aux procédures et règlements relatifs aux achats a déjà commencé et devrait améliorer la situation. De plus, après le déploiement de la connectabilité au grand réseau, les informations relatives aux procédures sur l'Intranet de la FAO sont plus facilement accessibles pour les représentants de la FAO. L'Organisation étudie également les moyens d'accroître la rapidité et la souplesse de l'achat d'intrants pour les projets d'urgence et la possibilité d'acheter de plus grandes quantités d'intrants au cas par cas, selon l'urgence de la situation. Une base de données sur les produits fournis dans le cadre des projets d'urgence est actuellement créée afin de mieux identifier à l'avance les spécifications des principaux intrants. TCE a élaboré, en suivant les indications d'AFSP, des recommandations visant à améliorer la planification et les procédures d'achat de la FAO pour les opérations d'urgence. Alors que bon nombre des recommandations devraient être directement appliquées par TCE et AFSP, d'autres	Il est recommandé d'attendre que de nouveaux progrès soient faits.

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
			recommandations sont prises en compte par le Groupe de travail sur les achats dans le cadre de l'examen et de la révision de la section 502 du Manuel. Situation: mesure permanente – exécution en cours.	
Je recommande également à l'Organisation de consigner de temps à autre les enseignements tirés et les moyens de faire face aux risques critiques dans différents projets de secours d'urgence, pour que les organes concernés en tirent profit et afin d'enrichir la mémoire institutionnelle.	Mérite attention	2004-2005	Les directives pour la mise en œuvre des opérations d'urgence et de réhabilitation sont en préparation en vue d'être distribuées à tout le personnel de TCE, ainsi qu'aux représentants de la FAO concernés. Elles seront fondées sur la documentation actuellement préparée pour les coordonnateurs de TCE pour les situations d'urgence et sur divers documents tels que l'examen a posteriori des actions de l'ECLO mené à la FAO en mars 2005, qui tire les enseignements des opérations achevées. Situation: mesure permanente – exécution en cours.	Il est recommandé d'attendre que de nouveaux progrès soient faits.
Clôture opérationnelle et financière des projets				
Je recommande à l'Organisation de suivre de près la clôture des projets et d'élaborer des rapports appropriés à cette fin.	Mérite attention	2004-2005	Pendant les cinq années écoulées, un gros effort a été fait pour accélérer la clôture des projets grâce à l'adoption d'un formulaire électronique et d'un compte spécial de courrier électronique, réduisant les temps au	Étant donné les mesures prises et les résultats déjà obtenus, la recommandation peut être considérée comme

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
			minimum. Des messages automatiques de « déclenchement » ont été insérés dans le Système d'information sur la gestion du Programme de terrain pour alerter les responsables du budget au sujet de la nécessité de clore les projets, d'abord au point de vue opérationnel, puis au point de vue financier. En outre, une nouvelle catégorie de projets, appelée « activités achevées » a été créée dans le Système d'information sur la gestion du Programme de terrain afin de rassembler les projets qui ne sont plus « actifs au point de vue opérationnel », mais dont la situation au point de vue de l'inventaire du matériel et de l'établissement de rapports de fin de projet ne permet pas la clôture. C'est ainsi que 783 projets ont été clos au point de vue opérationnel en 2004, et 1030 en 2005 (y compris des projets de TeleFood). Situation: mesure permanente – exécution en cours.	appliquée.

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
Évaluation du Programme				
Je recommande à l'Organisation de faire en sorte que les résultats des évaluations soient réellement pris en compte dans la gestion des projets du Programme de coopération technique, en temps opportun.	Mérite attention	2004-2005	Les conclusions de l'évaluation ont été utiles pour modeler le processus de réforme du PCT qui s'est achevé en 2005. Lors de ce processus, les organes directeurs de la FAO ont en outre souligné la nécessité de mettre en exergue et d'évaluer les effets et la durabilité des projets du PCT. La portée et la nature des évaluations relatives au PCT, menées par by PBEE avec un financement du PCT, seront étoffées en conséquence. Des mesures sont actuellement prises, en accord avec PBEE, pour renforcer le suivi des incidences et de la durabilité et veiller à ce que les enseignements tirés soient pris en compte lors de la conception de nouveaux projets. Achèvement prévu: mesure permanente.	La recommandation peut être considérée comme appliquée.

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
FONCTIONS DE PASSATION DE MARCHÉS REMPLIES PAR LE SERVICE DES CONTRATS ET ACHATS AU SIÈGE				
Retards dans les achats				
Je recommande au Service des contrats et achats d'élaborer une procédure officielle permettant de vérifier si les produits à emploi saisonnier sont livrés en temps opportun. Le groupe de travail interdépartemental que l'Organisation se propose de créer devrait se pencher sur cet aspect en particulier.	Importante	Immédiat	Cette question figure dans le mandat du Groupe de travail interdépartemental. Celui-ci, composé de membres du Comité des achats, s'est vu confier l'examen complet de la section du Manuel relative aux achats de biens, travaux et services. Le Comité des achats a été informé de sa tâche en avril 2005. L'objet de la recommandation s'inscrit dans les tâches proposées au Groupe de travail. Situation: en cours d'exécution. Achèvement prévu: mi-2006.	Il est recommandé d'attendre que de nouveaux progrès soient faits.
Inspection des produits				
Je recommande à l'Organisation de faire en sorte que la distribution des biens aux bénéficiaires finals après réception des rapports d'inspection soit accompagnée des documents justificatifs, de réexaminer les autres pratiques d'inspection de toute urgence et d'appliquer les éventuelles révisions de procédures en temps utile.	Importante	2004-2005	Des directives relatives à l'inspection des produits ont été élaborées. Elles seront examinées et mises au point définitivement en collaboration avec le service des opérations et les services techniques concernés. Situation: en cours d'exécution. Achèvement prévu: mi-2006.	Il est recommandé d'attendre que de nouveaux progrès soient faits.

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
Clause pénale				
Je recommande à l'Organisation de normaliser les dispositions pénales et de consigner dans les dossiers d'achat les détails du calcul et de l'autorisation des sanctions. Les exceptions accordées dans des situations particulières devraient être approuvées par une personne compétente désignée et étayées par des motifs dûment consignés.	Importante	2004-2005	La pénalité habituelle pour les commandes a été revue par le Service des contrats et achats et approuvée par le Bureau juridique dans le cadre de la révision des conditions standard. Elle est de 2,5 pour cent par semaine complète de retard, jusqu'à un maximum de 10 pour cent. Dans des cas tout à fait particuliers, ce pourcentage peut être augmenté. Les chargés des achats ont reçu pour instructions de tenir des dossiers des décisions concernant l'application ou non de pénalités. Des directives sur les niveaux d'approbation concernant les exceptions accordées dans des situations particulières en matière d'application de pénalités sont en cours d'élaboration. Situation: activité partiellement achevée. Achèvement prévu: mi-2006.	Il est recommandé d'attendre que de nouveaux progrès soient faits au sujet des directives relatives aux niveaux d'approbation concernant les exceptions.
Tenue des dossiers				
La tenue correcte des relevés d'achat étant déterminante, je recommande à l'Organisation de mettre au point des procédures institutionnelles de tenue des	Fondamentale	2004-2005	Le service des contrats et achats a achevé la restructuration et le regroupement des bureaux des dossiers courants du Service des contrats et achats et du Bureau du Directeur, y compris la création et la mise en place de	La recommandation peut être considérée comme appliquée.

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
relevés d'achat et de les appliquer en priorité.			structures de classement numérique. Une formation a été dispensée au personnel et les fichiers sur support papier et numérique ont été regroupés. Des procédures de tenue des relevés d'achat ont été établies. Une analyse des effectifs du bureau restructuré des dossiers courants a recommandé la création d'un poste de commis préposé de grade G-3. Cependant, bien que le Service des contrats et achats ait demandé le financement de ce poste, celui-ci n'était pas inscrit au PTB. Situation: activité achevée. Les améliorations complémentaires dépendent des ressources disponibles.	
Notification interne				
Je recommande à l'Organisation de mettre en place un dispositif de notification interne adéquat permettant de suivre clairement le déroulement des opérations d'achat. Il faudrait renforcer en priorité le soutien informatique au Service des contrats et achats, afin d'améliorer le suivi.	Mérite attention	2004-2005	AFSP a acheté un logiciel de renseignements sur les opérations à orientation divisionnaire visant à renforcer sa capacité d'établissement de rapports et de suivi conformément à la recommandation et est en train d'entamer la mise en œuvre. Situation: en cours d'exécution.	Il est recommandé d'attendre que de nouveaux progrès soient faits.

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
Comité des achats				
Je recommande que les opérations d'achat s'appuyant sur moins de trois offres conformes aux spécifications de l'appel d'offres soient soumises au Comité des achats, conformément aux limites financières énoncées dans le Manuel.	Mérite attention	2004-2005	Cette question fait partie du mandat du Groupe de travail interdépartemental précité chargé de l'examen et de la révision de la section « Achats » du Manuel de la FAO. Situation: en cours d'exécution. Achèvement prévu: mi-2006.	Il est recommandé d'attendre que de nouveaux progrès soient faits.
Rotation du personnel du Service des contrats et achats				
Je recommande à l'Organisation d'étudier la faisabilité d'un renforcement des compétences techniques au sein du Service des contrats et achats et d'une rotation du personnel de ce même service, en tant que moyen de renforcer le contrôle interne.	Mérite attention	2004-2005	Cette question fait partie du mandat du Groupe de travail interdépartemental précité chargé de l'examen et de la révision de la section « Achats » du Manuel de la FAO. Cependant, l'exécution d'une telle recommandation exigerait un examen complet de la politique générale de l'Organisation en matière de rotation permettant de s'assurer qu'il existe des postes dans l'Organisation pouvant convenir au personnel du Service des contrats et achats. Situation: en cours d'exécution.	Il est recommandé d'attendre que de nouveaux progrès soient faits.

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
			Achèvement prévu: mi-2006.	
Achat d'urée dans le cadre du programme pétrole contre nourriture				
Je recommande à l'Organisation d'achever en temps utile l'évaluation des risques associés aux fonctions de passation des marchés ainsi que d'achever et d'appliquer au plus tôt la révision des dispositions du Manuel et des niveaux de délégation des pouvoirs.	Fondamentale	Immédiat	Cette question fait partie du mandat du Groupe de travail interdépartemental précité chargé de l'examen et de la révision de la section « Achats » du Manuel de la FAO. Situation: en cours d'exécution. Achèvement prévu: mi-2006.	Il est recommandé d'attendre que de nouveaux progrès soient faits.
VÉRIFICATION DES UNITÉS DÉCENTRALISÉES				
Je recommande à l'Organisation de prendre des mesures concrètes pour améliorer la capacité de gestion des bureaux de pays de la FAO en ce qui concerne les projets et les programmes. Il conviendrait de contrôler étroitement l'utilisation du budget de formation par les bureaux des représentants de la FAO.	Importante	2004-2005	Des crédits budgétaires durables pour le perfectionnement du personnel ont été alloués aux représentants de la FAO, qui sont encouragés à préparer des plans de perfectionnement du personnel selon les besoins. L'utilisation du budget de formation est régulièrement suivie par l'Organisation, pour veiller à ce que ces fonds soient intégralement utilisés. Il est à noter qu'avec le suivi et le contrôle constants du Bureau de coordination des activités normatives, opérationnelles et décentralisées, l'utilisation des budgets de formation dans les	Étant donné les progrès faits en matière d'utilisation du budget de formation, la recommandation peut être considérée comme appliquée.

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
			représentations de la FAO est passée de 42 pour cent en 2001 à plus de 75 pour cent en 2004 et 62 pour cent en 2005. En outre, pour le PTB 2006-2007, une proposition de formation complète pour les bureaux de pays de la FAO a été préparée, notamment pour les programme de base ci-après, en fonction du profil des compétences des représentants de la FAO: (a) représenter la FAO; (b) veiller à l'efficacité du programme de terrain; (c) faciliter et coordonner les programmes d'urgence (d) gérer efficacement le bureau de terrain et les opérations de sécurité; (e) programme d'apprentissage et de développement de la gestion à l'intention des représentants de la FAO; enfin (f) poursuite de la formation technique. La mise en œuvre de ce programme sera axée en priorité sur l'élaboration du programme et les opérations des projets, selon les fonds disponibles. Situation: en cours d'exécution. Achèvement prévu: mesure permanente.	

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
Gestion du personnel				
Je recommande qu'il soit procédé dans les meilleurs délais à la révision prévue du Manuel de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture afin que les questions liées à l'emploi à plus long terme de cadres recrutés localement soient claires pour tous les intéressés.	Mérite attention	2004-2005	La section pertinente du Manuel de la FAO (section 375) a été révisée pour tenir compte des questions soulevées et des recommandations faites par le Commissaire aux comptes à ce sujet. La révision a eu lieu dans le cadre d'un examen effectué pendant le dernier trimestre de 2004, relatif à l'utilisation des ressources hors personnel et aux modalités des arrangements contractuels correspondants. Un rapport a été présenté au Comité des ressources humaines pendant le premier trimestre de 2005 et des directives pertinentes sur l'utilisation des ressources hors personnel ont été approuvées par la Direction générale en juin 2005. La section 375 du Manuel révisée a été présentée à la Direction générale et son entrée en vigueur est à l'examen. Situation: en cours d'exécution. Achèvement prévu: dernier trimestre 2006.	Étant donné les mesures déjà prises, cette recommandation peut être considérée comme appliquée.

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
MESURES PRISES EN RÉPONSE À MES PRÉCÉDENTS RAPPORTS				
QUESTIONS FINANCIÈRES				
Règles et protocoles applicables pour l'emploi des retraités				
Les directives et pratiques existantes concernant le réemploi des anciens membres du personnel qui ont été licenciés devraient être consolidées dans un protocole global couvrant en particulier les questions suivantes: délai minimum entre la cessation de services et le réemploi, durée maximale de l'emploi, nature de la mission, conditions financières et autres conditions d'emploi. Pour ce qui concerne le premier point, la règle standard des Nations Unies – à savoir le délai minimum de trois ans – me paraît bonne. Il conviendrait de la rappeler dans tous les accords de licenciement. Le Directeur général pourrait, bien entendu, toujours accorder une dérogation à cette règle, sur la base de justifications détaillées. La durée maximale de l'engagement pourrait être la même que pour les retraités (six mois). Une fois définies, les dispositions régissant le réemploi du personnel licencié devraient être incorporées dans la section 300 du Manuel.	Importante	Début de 2003	Suite à l'examen des conditions d'emploi des retraités au sein de l'Organisation, de nouvelles modalités ont été introduites relatives aux procédures de recrutement d'anciens membres du personnel des Services généraux (y compris l'évaluation de la nature des affectations). En outre, le Directeur général a approuvé une augmentation du montant de la rémunération des experts retraités prenant effet au 6 juillet 2005. Ces montants ont été en outre révisés en janvier 2006 afin de rendre les montants des rémunérations de l'Organisation plus compétitifs et proches de ceux qui sont appliqués dans les autres organisations du système commun des Nations Unies. En ce qui concerne le délai minimum entre la cessation de service et le réemploi, l'Organisation a adopté une règle stipulant qu'un membre du personnel qui a accepté une cessation de service ne peut pas être réemployé avant le terme de celle-ci, qui varie mais qui peut, selon les cas, aller jusqu'à 18 mois.	Il est recommandé d'attendre que de nouveaux progrès soient faits en ce qui concerne l'établissement de la durée de l'engagement.

RAPPORT IN EXTENSO				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
			La délégation de pouvoirs pour la prolongation des contrats des retraités au-delà de la limite établie en ce qui concerne la durée de l'engagement est actuellement à l'examen dans le cadre de la réforme en cours. Situation: en cours d'exécution. Achèvement prévu – mars 2006.	

RAPPORT SUR LES VOYAGES DE SERVICE				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
RAPPORT SUR LES VOYAGES DE SERVICE				
Services de voyage: Arrangements relatifs à la répartition des recettes				
Je recommande à l'Organisation de clore l'appel d'offres et de conclure un contrat dans les plus brefs délais, afin d'éviter les coûts supplémentaires qui sont à sa charge pour l'instant.	Fondamentale	Immédiat	Des appels d'offres ont été lancés à la fin de septembre 2005. Plusieurs offres avaient été reçues à la date limite du 4 janvier 2006. Elles seront évaluées entre janvier et mars 2006. Situation: en cours d'exécution. Achèvement prévu – Le nouveau contrat relatif aux voyages devrait être octroyé pour juin 2006.	Étant donné que le nouvel appel d'offres a été lancé et que les offres reçues sont à l'examen, la recommandation peut être considérée comme appliquée.
Impact des mesures d'économie				
Je recommande que la section du Manuel soit révisée de façon à préciser la définition de la durée du voyage. Je recommande également à l'Organisation de définir des mécanismes permettant de vérifier, au moins par sondage, l'application des règlements en vigueur.	Mérite attention	Immédiat	1. La révision de la section 401.1.2.1.24 du Manuel a été effectuée et publiée. Situation: activité achevée. 2. Toutes les factures de l'agence de voyages sont examinées avant le paiement: on vérifie que le tarif et la classe appropriés ont été appliqués et que le tarif ne dépasse pas le coût estimatif. En outre, toutes les demandes de remboursement de billets sont	La recommandation peut être considérée comme appliquée.

RAPPORT SUR LES VOYAGES DE SERVICE				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
			suivies: on s'assure qu'elles sont traitées et réglées rapidement. Situation: en cours d'exécution.	
Avis de paiement de passage				
Je recommande à l'Organisation de continuer de prendre des mesures visant à diminuer le nombre d'avis de paiement de passage, dans l'objectif de réaliser des économies.	Mérite attention	Décembre 2005	L'effort actuel de réduction de la valeur des avis de paiement de passage a permis d'obtenir les résultats suivants: 2002: 4 165 628 € 2003: 4 100 311 € 2004: 2 327 974 € 2005: 1 388 690 €. Cela représente au total une réduction de 66,66 pour cent entre 2002 et 2005, et de 40,35 pour cent entre 2004 et 2005. Ces résultats ont été obtenus principalement grâce à l'achat direct des billets par les consultants, etc., ce qui rend superflus les avis de paiement de passage. (Il est possible de rechercher et d'obtenir des tarifs réduits sur place, auxquels l'agence de voyage du Siège n'a pas accès, de sorte qu'elle est obligée de délivrer des avis de paiement de passage à plein tarif). Situation: en cours d'exécution.	La recommandation peut être considérée comme appliquée.

RAPPORT SUR LES VOYAGES DE SERVICE				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
Versement d'un montant forfaitaire pour les congés dans les foyers, l'entrée en fonction, les transferts, le rapatriement, etc.				
Je recommande à l'Organisation de continuer à prendre des mesures afin que les fonctionnaires soumettent des preuves de leurs voyages dans les délais prescrits. Je recommande également au Bureau de l'inspecteur général d'effectuer rapidement le premier examen des paiements de montants forfaitaires et des documents y afférents, afin que l'Organisation puisse évaluer l'efficacité des procédures et les risques que celles-ci sont susceptibles de créer pour l'environnement de contrôle.	Importante	Décembre 2005	1. Au moment de la vérification extérieure, les avances de montants forfaitaires non défrayées faites avant la mise en œuvre de e-Travel le 1^{er} février 2004 s'élevaient au total à 210 190,34 dollars (75 opérations). Ce chiffre a été ramené à 40 067,56 dollars (10 opérations). Le système e-Travel a permis de progresser sensiblement. 754 323,89 dollars (160 opérations) n'avaient pas été défrayés au 1^{er} décembre 2004; au 31 décembre 2005, ce montant était de 315 745,25 dollars (58 opérations); au 28 février 2006, le montant non défrayé est de 218 602,81 dollars (43 opérations), dont 53 041,10 dollars (7 opérations) représentent la chronologie sur 120 jours. Situation: en cours d'exécution. 2. La vérification interne des versements de montants forfaitaires est terminée et le rapport a été mis en circulation le 26 janvier 2006. Situation: Mise en œuvre terminée.	Étant donné les progrès réalisés, la recommandation peut être considérée comme appliquée.

RAPPORT SUR LES VOYAGES DE SERVICE				
Recommandation du Commissaire aux comptes	Priorité	Calendrier proposé par le Commissaire aux comptes	Mesures prises, situation et délai d'achèvement prévu	Observations du Commissaire aux comptes
Examen d'ATLAS				
Je recommande à l'Organisation de poursuivre le processus visant le remplacement du système consacré aux voyages, de façon à ce que celui-ci réponde à ses besoins actuels et futurs. Je recommande également l'allocation de ressources adéquates afin que l'Organisation dispose d'un progiciel de contrôle des voyages sur le Web, entièrement intégré aux applications Oracle Financial.	Importante	Décembre 2005	Des recherches sont en cours. Parmi les solutions possibles figure le remplacement d'Atlas par un système Oracle amélioré, sur mesure, semblable à celui qui a été installé à l'OIT à Genève. Cependant, cette opération est temporairement suspendue, faute de ressources. Il serait préférable de s'en occuper en 2007, une fois terminée la mise en œuvre d'Oracle HRMS. On aurait alors probablement plus facilement accès à de meilleures solutions Oracle. Situation: en attente jusqu'à 2007.	Il est recommandé d'attendre que de nouveaux progrès soient faits.
Autres frais figurant dans les autorisations de voyage				
Je recommande que la nouvelle configuration de la liste des frais de voyage soit parachevée dans les plus brefs délais et que des lignes directrices appropriées soient communiquées.	Mérite attention	Décembre 2005	La nouvelle configuration de la liste des frais de voyages est terminée et prête pour la mise en œuvre, qui aura lieu en concomitance avec celle de la version 2.7.4.28 d'Atlas. Situation: activité achevée.	La recommandation peut être considérée comme appliquée.